

DEC161932DR10

Décision portant nomination de Mme Chheng Ngov aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7177 intitulée Institut de Chimie de Strasbourg

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC130492INC portant cessation de fonctions et nomination de M. Jean Weiss, directeur par intérim de l'unité mixte UMR7177 intitulée Institut de Chimie de Strasbourg

Considérant que Mme Chheng Ngov a suivi la formation initiale d'assistant de prévention du 16 au 18 mai 2011 et du 14 au 16 juin 2011

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Chheng Ngov, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7177 intitulée Institut de Chimie de Strasbourg à compter du 1^{er} juillet 2016.

Mme. Chheng Ngov exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Chheng Ngov est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 18 juillet 2016

Le directeur de l'unité
Jean Weiss

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz